



n° de facture : 0565316579 25H1- 1J09  
date de facture : 30/09/25



## Votre facture internet

ETABLISSEMENTS FOISSAC  
ETAGE 00  
00 R TREBAIX  
46090 VILLESEQUE

### Votre offre

internet pro initial  
synthèse de votre offre page suivante  
détails et conditions sur votre espace client

### Vos coordonnées

ETABLISSEMENTS FOISSAC  
ETAGE 00  
LD TREBAIX  
46090 VILLESEQUE  
foissac.albert@orange.fr  
n° client : 019 242 9651  
n° de compte internet : 714128478  
ligne Livebox : 05 65 31 65 79

total du montant prélevé  
au 10.10.2025

50,40 € TTC

votre facture du 30.09.2025 42,00 € HT 50,40 € TTC  
montant prélevé sur le compte bancaire se terminant par 2000\*\*  
prochaine facture vers le 30.10.2025

### ■ total auprès d'Orange

HT TTC  
42,00 50,40

TVA payée sur les débits sur la base des taux de TVA suivants

| montant HT                          | taux de TVA | montant de la TVA |
|-------------------------------------|-------------|-------------------|
| 42,00 €                             | 20,00%      | 8,40 €            |
| montant total de la TVA payée 8,40€ |             |                   |

retrouvez tous les tarifs de vos communications  
en boutique ou sur <https://tarifsetcontrats.orange.fr>

→ détail de votre facture  
sur les pages suivantes

### Orange disponible pour vous

Sur Internet :

Connectez-vous à [pro.orange.fr](https://pro.orange.fr)

(gratuit hors frais de connexion internet)

Besoin d'aide ?

Retrouvez votre conseiller virtuel ① Disponible 24h/7j

Téléchargez l'application Orange pro



Scannez le QR  
code

Par téléphone :

3901 (service gratuit + prix appel)

Attente gratuite depuis les réseaux Orange

- service commercial du lundi au samedi de 8h à 19h

- assistance technique 24h/7j

3000 serveur vocal : payer, consulter vos factures,  
vos paiements et vos consommations téléphoniques  
(24h/7j, service et appel gratuits)

signature électronique

Les montants unitaires TTC et les montants HT sont arrondis, leurs sommes peuvent donc différer des totaux TTC et HT de votre facture.

Orange SA au capital de 10 640 226 396 € - 111 quai du Prés. Roosevelt 92130 Issy-les-Moulineaux - 360 129 866 RCS Nanterre - N° de TVA I.C. : FR 89 380 129 866  
page : 1/2

**Votre offre**

internet pro initial

accès internet haut-débit pro, ligne téléphonique fixe par internet, illimité vers fixes 100 destinations

détails et conditions sur votre espace client

n° de facture : 0565316579 25H1- 1J09  
date de facture : 30/09/25**Votre facture internet du 30.09.2025****42,00 € HT****total auprès d'Orange****42,00 € HT**

|                                                                             | intitulé             | prix unitaire HT | quantité | durée/volume | montant HT*    |
|-----------------------------------------------------------------------------|----------------------|------------------|----------|--------------|----------------|
| <b>abonnements, forfaits et options</b> période du 27.09.2025 au 26.10.2025 |                      |                  |          |              | <b>42,00 €</b> |
| abonnements et forfaits                                                     | internet pro initial | 37,00            | 1        |              | 37,00          |
| options internet                                                            | Mon Bureau Pro       | inclus           | 1        |              | inclus         |
|                                                                             | Option Anti-spam     | 0,00             | 1        |              | 0,00           |
|                                                                             | Location Livebox Pro | 5,00             | 1        |              | 5,00           |

1) Si vous payez par prélèvement automatique, le montant de votre facture est prélevé à la date indiquée en 1ère page. Si vous utilisez un autre mode de paiement, vous devez régler votre facture avant la date indiquée en première page

2) Tout retard de paiement entraîne l'application d'une pénalité égale à 3 fois le taux d'intérêt légal. Cette pénalité de retard est calculée sur le montant des sommes dues, par périodes indivisibles de quinze (15) jours à compter du premier jour de retard. Une indemnité forfaitaire de recouvrement de 40 euros sera également facturée et tout complément sur justification

3) Orange ne pratique pas l'escompte en cas de paiement anticipé.

4) La désignation d'un tiers payeur vaut simple indication de paiement et n'exonère pas le client titulaire de l'abonnement de son obligation de paiement en cas de défaillance du tiers payeur.

\* : La TVA est de 20,00 % sauf pour les prix mentionnés d'un code TVA.

En cas de facturation au prorata temporis des abonnements, forfaits et options, les quantités associées sont susceptibles d'être arrondies; cet arrondi pouvant entraîner une différence entre le montant HT affiché et le prix unitaire mensuel HT/quantité.